



**PRÉFET  
DU  
PUY-DE-DÔME**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Cabinet  
de la préfecture**

Clermont-Ferrand, le

**17 JUIL. 2020**

La Préfète du Puy-de-Dôme

à

Mesdames et Messieurs les Maires du Puy-de-Dôme  
*Pour information à Madame la Secrétaire Générale de la  
Préfecture, Messieurs les Sous-préfets d'Ambert, de Riom,  
d'Issoire et de Thiers*

**OBJET :** Cérémonie du 19 juillet 2020.  
**Journée Nationale à la mémoire des victimes des crimes racistes et antisémites  
de l'État français et d'hommage aux Justes de France**

**P.J. :** Message

La Journée Nationale à la mémoire des victimes des crimes racistes et antisémites de l'État français et d'hommage aux Justes de France est célébrée le 19 juillet.

Cette année, compte-tenu de la situation exceptionnelle liée à la crise sanitaire, vous pourrez organiser dans votre commune cette cérémonie d'hommage en veillant à la mise en œuvre des consignes de distanciation sociale et des mesures « barrières ». Le message officiel sera lu à cette occasion.

Je vous rappelle que comme pour toutes les journées nationales, les bâtiments publics devront être pavoisés. Vous veillerez à ce que l'état des drapeaux utilisés à cette occasion soit toujours conforme au respect dû à l'emblème national.

Anne-Gaëlle BAUDOUIN-CLERC